

Les dangers d'une proposition de loi socialiste sur la laïcité

Une proposition de loi « visant à promouvoir la laïcité dans la République » ou à détruire la loi de 1905 ?

Remarques sur la proposition de loi 710 présentée le 20/02/2008 par

J. Glavany au nom du groupe socialiste et apparenté. (1)

L'essentiel des remarques porte sur l'exposé des motifs de la proposition de loi 710 qui explicite les raisons du dépôt même.

1/Analyse de l'exposé des motifs

Seront successivement examinées l'introduction et les 3 parties de l'exposé des motifs qui annoncent les trois titres du projet de loi.

a) Introduction

Il est d'abord rappelé à juste titre que la loi de 1905 est une loi de liberté et d'égalité. Les dérapages s'amorcent alors avec l'introduction, sous couvert de fraternité, du concept de respect des différences, concept étranger à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (D.D.H.C.), comme à la loi de 1905. La D.D.H.C. précise dans son article 10 que toutes les opinions, même religieuses, sont libres sauf à troubler l'ordre public tel qu'il est défini par la loi. Ceci signifie d'une part que les opinions religieuses n'ont aucun statut particulier et d'autre part que toute opinion visant, par exemple, à maintenir les femmes dans une situation inférieure, à faire revivre des coutumes archaïques et barbares, non seulement n'a pas à être respectée mais doit être combattue avec les armes de la loi.

